



COVID 19

Continuité pédagogique ? L'envers du décor...

Nous apprenons que lors de deux classes virtuelles, une collègue a été violemment agressée verbalement par des élèves qui se sont introduits sur sa session.

Nous apprenons également que certains parents harcèlent littéralement des enseignants pour obtenir du travail à la maison, certaines fois, sur leur téléphone personnel.

Le SE UNSA condamne fermement de tels agissements et nous encourageons tous les enseignants ayant subi des agressions verbales de la part d'élèves ou de parents à porter plainte.

Certes, nous ne remettons pas en cause les dispositifs de télétravail pour les enseignants qui doivent bien entendu assurer la continuité pédagogique. Cependant, nous déplorons l'absence d'anticipation du Recteur quant à la préparation sérieuse des dispositifs de télétravail.

L'UNSA EDUCATION, dès le 6 mars lors de la réunion COVID19, avait alerté tous les acteurs de l'académie sur les modalités de mise en place sérieuse et efficace de ces dispositifs. Nous aurions pu éviter bien des désagréments, si nous avions été entendus.

Au contraire, nous constatons que les bugs répétés des ENT (environnement numérique de travail) et le manque de sécurisation des classes virtuelles ne sont pas à même de donner aux collègues des conditions sereines de travail. De même, notre académie applique laborieusement ce qu'elle demande aux personnels. Ainsi les réunions comité technique académique (CTA), le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail Académique (CHSCTA), la commission administrative paritaire (CAP), le comité de pilotage directeur (COFIL) sont annulées parce que le rectorat peine à mettre en place des dispositifs de réunions virtuelles réglementaires comme le font déjà d'autres académies.

L'impatience et la violence verbale n'ont à ce jour, jamais réglé de problèmes, elles n'en régleront jamais.

Nous appelons la communauté scolaire dans cette situation hors normes, à continuer de privilégier la retenue et la discussion plutôt que l'affrontement.

Travaillons ensemble et nous en sortirons grandis.

Secrétaire Académique SE-Unsa Guadeloupe
Joël Jacobson 06 58 64 21 51

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS – SE- UNSA
Immeuble JABOL 1, rue de la Clinique 97139 Les Abymes
☎ : 0590 82 22 04 ☎ 0690 84 82 04 ☎ 0690 18 22 72
971@se-uns.org <http://sections.se-uns.org/guadeloupe>